

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PAROISSE DE SAINT-HILARION
MRC DE CHARLEVOIX**

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MARS 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion tenue le 14 mars 2016 à 19h30, à l'endroit habituel des sessions à laquelle il y avait quorum sous la présidence de monsieur le maire Renald Marier.

Présents :

Mme Stella Tremblay
M. Réjean Tremblay
M. Benoît Bradet
M. Charles-Henri Gagné
Matthieu Girard

Absent :

M. Steeve Tremblay

Sont également présentes : la secrétaire d'assemblée Madeleine Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que Nathalie Lavoie, directrice adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et constatation de quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février et de la séance extraordinaire du 22 février 2016;
4. Adoption des comptes à payer du mois de février 2016;
5. Adoption des factures à payer du mois non inscrites dans la liste des comptes;
6. Demande d'autorisation (CA) auprès du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) concernant le prolongement du réseau d'aqueduc sur le chemin Principal est;
7. Adoption d'un nouveau «Plan d'action et d'orientation» de la Politique familiale 2016-2020;
8. Demande de subvention de taxes foncières Les Loisirs St-Hilarion Inc.;
9. Demande de dérogation mineure # 117 de madame Madeleine Audet dot la propriété est située sur le lot 10-C, rang 3 du cadastre de la Paroisse de Saint-Hilarion;
10. Demande d'autorisation pour la tenue d'une collecte sur la voie publique pour la Fondation MIRA;
11. Demande de subvention au Programme de revitalisation réf: règl. 365;
12. Demande de subvention pour naissance (Politique familiale) :
13. Formation pour Nathalie Lavoie;
14. Demande de commandite pour le Festival des pompiers 2016;
15. Location d'une niveleuse;
16. Acceptation de l'Offre professionnelle pour La conception des plans et devis concernant des travaux dans le cadre du Programme RRRL;
17. Location d'un balai vacuum et d'un balai de rue pour le printemps;
18. Vérification annuelle pour le camion autopompe incendie;
19. Résolution pour les appels d'urgence au contremaître lors de refoulement d'égout ou autres par un contribuable;
20. Réparation du camion 10 roues;
21. Facture de la SPCA;

22. Publicité dans le journal L'Hebdo Charlevoisien;
23. Paiement des intérêts et capital du financement des règlements 369 et 374;
24. Avis de motion pour la présentation d'un règlement;
25. Fête Nationale du Québec;
26. Formation « Matières Dangereuses Opération»;
27. Achat de fleurs;
28. Achat d'une palette d'asphalte;
29. Courrier;
30. Affaires nouvelles;
 - 30.1 Nomination d'un (e) représentant(e) pour siéger sur le CA de l'OBNL «Habitation Olivar Asselin»;
 - 30.2 Projet d'activités pour le mois de l'arbre et des forêts 2016;
 - 30.3 Soirée sociale 2016 de l'UPA Charlevoix ouest demande de commandite;
 - 30.4 Lettre au ministère des Transports, de mobilité durable et Électrification des transports;
31. Période de questions;
32. Levée de l'assemblée.

1- MOT DE BIENVENUE ET CONSTATATION DU QUORUM

À 19h30, Monsieur le Maire Renald Marier, président de l'assemblée, ayant constaté le quorum, procède à l'ouverture de la séance ordinaire par un mot de bienvenue.

2016-03-01

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2016-03-02

3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2016

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 8 février 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 8 février 2016.

2016-03-03

3.1- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2016

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil on individuellement prit connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 22 février 2016 est adopté.

2016-03-04

4- ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE FÉVRIER 2016

Il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer pour un montant 43 320.58 \$ (journal des achats #1092, journal des déboursés # 846-847-848, chèques # 12139 à 12180, prélèvements # 265 à 272) sont acceptés tel que rédigés et communiqués et le conseil en autorise les paiements.

QUE les comptes déjà payés pour un montant 100 498.25\$ (journal des achats 1088-1089-1090, journal des déboursés # 842-843-844-845, chèque # 12128 à 12138, prélèvements # 258 à 264) et les salaires nets pour un montant 19 907.65 \$, (dépôts # 503898 à 503958), sont acceptés.

Certificat de crédit

Je soussignée Madeleine Tremblay, directrice générale, certifie sous mon serment d'office que la municipalité de la Paroisse de Saint-Hilarion dispose de crédits suffisants pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Madeleine Tremblay, directrice générale

2016-03-05

5- ADOPTION DES FACTURES À PAYER DU MOIS NON INSCRITES DANS LA LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal autorise le paiement des factures suivantes :

Ministre du revenu du Québec			7 379.33 \$
Revenu Canada			3 042.80 \$
Solo Mobile			40.70 \$
Bell Canada	77.32 \$		
	<u>272.31 \$</u>		349.63 \$
			<u>10 812.46 \$</u>

2016-03-06

6- DEMANDE D'AUTORISATION (CA) AUPRÈS DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC) CONCERNANT LE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'AQUEDUC SUR LE CHEMIN PRINCIPAL EST

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion désire prolonger le réseau d'aqueduc sur le chemin Principal est, d'une longueur de 150 mètres pour permettre la construction de quatre résidences;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion mandate madame Stéphanie Pelletier, ingénieur de la MRC de Charlevoix et l'autorise à soumettre une demande auprès du MDDELCC et à présenter tout engagement à cette demande;

QU'UN chèque au montant de 569 \$ est joint à la demande d'autorisation;

2016-03-07

7- ADOPTION D'UN NOUVEAU « PLAN D'ACTION ET D'ORIENTATION » DE LA POLITIQUE FAMILIALE 2016-2020

CONSIDÉRANT les démarches entreprises depuis le mois novembre 2015 dans le cadre du renouvellement d'un nouveau plan d'action et d'orientation de la Politique familiale pour 2016-2020;

CONSIDÉRANT QU'UN comité a été formé pour dresser et présenter aux instances municipales un plan d'action triennal en rapport avec la susdite politique;

CONSIDÉRANT QUE le Comité sur la Politique familiale a procédé à la révision de ce plan d'action et d'orientation;

CONSIDÉRANT QU'UNE consultation publique a eu lieu le 3 février 2016 au bureau municipal et qu'une vingtaine de personnes étaient présentes;

CONSIDÉRANT QUE le Plan d'action et d'orientation soumis reflète bien les objectifs de la municipalité en matière de politique familiale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal adopte le «Plan d'action et d'orientation» pour la Politique familiale 2016-2020, tel que déposé lors de la réunion.

2016-03-08

8- DEMANDE DE SUBVENTION DE TAXES FONCIÈRES LES LOISIRS DE ST-HILARION INC.

CONSIDÉRANT QUE Les Loisirs St-Hilarion inc. a fait une demande de subvention pour les taxes foncières pour un montant de 8 409.70 \$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion avait budgété une subvention pour un montant de 25 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale Madeleine Tremblay est autorisée à créditer les taxes foncières au montant de 8 409.70 \$ et de verser le reste du 25 000 \$ soit un montant de 16 590.30 \$ affecté au poste budgétaire 02 70120 447.

2016-03-09

9-DÉROGATION MINEURE # 117 DE MADAME MADELEINE AUDET DONT LA PROPRIÉTÉ EST SITUÉ SUR LE LOT 10-C, RANG 3 DU CADASTRE DE LA PAROISSE DE SAINT-HILARION

CONSIDÉRANT QUE le conseil a étudié la dérogation mineure # 117 de madame Madeleine Audet pour sa propriété situé sur le lot 10 –C, rang 3 du cadastre de la Paroisse de Saint-Hilarion;

CONSIDÉRANT QUE la nature de la dérogation est pour obtenir un permis de lotissement pour deux terrains et fait référence au règlement de lotissement # 202 à l'article 4.2 dont l'objet est la profondeur minimale d'un lot;

CONSIDÉRANT QUE la norme est de 30 mètres et que la demande est de 27.5 mètres donc une différence de 2.5 mètres;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme lors d'une séance spéciale tenue le, 1^{er} mars 2016, a étudié la demande de dérogation mineure et qu'il s'est prononcé en faveur de la dérogation mineure majoritairement et que par la suite, elle a été transmise au Conseil municipal pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la dérogation mineure # 117 est adoptée.

2016-03-10

10-DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA TENUE D'UNE COLLECTE SUR LA VOIE PUBLIQUE AU PROFIT DE LA FONDATION MIRA

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Mira Inc. demande l'autorisation de solliciter dans notre municipalité, le samedi 7 mai 2016, de 9h à 16h 9 (remis au 14 mai en cas de pluie) à l'entrée et à la sortie du village;

CONSIDÉRANT QUE, comme à chaque année, la collecte de dons se fera sous la gouverne de membres Chevaliers de Colomb conseil 9344de Saint-Hilarion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion autorise la Fondation Mira à tenir cet évènement dans notre municipalité, le samedi 7 mai 2016 de 9h à 16h et ce, de façon sécuritaire.

2016-03-11

11- DEMANDE D'UNE SUBVENTION AU PROGRAMME DE REVITALISATION RÉF : RÈGL. 365

CONSIDÉRANT la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion a reçu une demande de subvention de madame Katia Guay et monsieur Michaël Fortin Tremblay qui fait référence au règlement numéro 365;

CONSIDÉRANT la demande est conforme aux critères du règlement numéro 365;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion accorde un montant de 2 134.08 \$ à madame Katia Guay et monsieur Michaël Fortin Tremblay tel que prévu au règlement.

2016-03-12

12- DEMANDES DE SUBVENTION POUR NAISSANCE (POLITIQUE FAMILIALE)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion a reçu deux demandes pour deux nouvelles naissances soit Alexandre Christian Pouliot et Clara Simard;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Stella Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte de verser un montant de 100 \$ à chaque famille pour la naissance de leur enfant dans le cadre la Politique familiale.

2016-03-13

13- FORMATION POUR NATHALIE LAVOIE

CONSIDÉRANT QUE madame Nathalie Lavoie doit suivre d'autres formations pour obtenir son certificat de GMA;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'inscription est de 353\$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Matthieu Girard que Nathalie Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière, adjointe est autorisée à s'inscrire à la formation sur l'évaluation foncière.

2016-03-14

14- DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE FESTIVAL DES POMPIERS 2016

CONSIDÉRANT QUE le Festival des pompiers 2016 sera tenu à la Ville de Clermont et qu'il demande un appui financier pour la réalisation des activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QU'UN montant de 150 \$ est accordé pour les activités du Festival des pompiers, édition 2016.

2016-03-15

15- LOCATION D'UNE NIVELEUSE

CONSIDÉRANT QUE lors du dégel, la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion peut avoir besoin de louer une niveleuse pour la réparation des chemins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE monsieur Henri Bilocq, contremaître, est autorisé à louer une niveleuse si nécessaire.

2016-03-16

16- ACCEPTATION DE L'OFFRE PROFESSIONNELLE POUR LA CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS CONCERNANT LES TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME RRRL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion a fait une demande d'Appel d'offres sur invitation à trois soumissionnaires pour engager un professionnel pour la conception des plans et devis concernant les travaux dans le cadre de réhabilitation du réseau routier local 2015-2016;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion a reçu trois soumissions soit les suivantes;

TÉTRA TECH QI INC. :	9 975 \$
NORDA STELO :	11 410
CIMA :	13 130

Les taxes applicables sont en sus.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la soumission de TETRA TECH QI INC. au montant de 9 975 \$ plus taxes est retenue étant la plus basse et conforme.

2016-03-17

17- LOCATION D'UN BALAI VACUUM ET D'UN BALAI DE RUE POUR LE PRINTEMPS

Il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE monsieur Henri Bilocq, contremaître, est autorisé à louer le balai à vacuum et balai de rue pour le printemps.

2016-03-18

18- VÉRIFICATION ANNUELLE POUR LE CAMION AUTOPOMPE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la vérification annuelle du camion autopompe est à faire à tous les ans;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre de service de Jacques Thibeault nous informant qu'il sera dans la région dans la semaine du 30 mai prochain;

CONSIDÉRANT QU'il nous mentionne que les tests sont faits selon les normes établies par un comité formé de représentant des organismes suivant : le MSP, le ULC, le CGI et l'ACSIQ et soutien conformité avec les orientations déterminées par le ministre de la Sécurité Publique pour établir le schéma de couverture de risques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la municipalité Paroisse de Saint-Hilarion mandate Jacques Thibeault pour faire la vérification annuelle du camion autopompe au coût de 300.00 \$ plus taxes.

2016-03-19

19- RÉOLUTION POUR LES APPELS D'URGENCE AU CONTREMAÎTRE LORS DE REFOULEMENT D'ÉGOUT OU AUTRES PAR UN CONTRIBUABLE

RÉSOLUTION CONCERNANT LES APPELS D'URGENCE FAITES À MONSIEUR HENRI BILOCQ, CONTREMAÎTRE, CONCERNANT LES REFOULEMENTS D'ÉGOUT, CONDUITE D'EAU GELÉE ET AUTRES EN DEHORS DES HEURES DE TRAVAIL ET LA FIN DE SEMAINE

CONSIDÉRANT QUE monsieur Henri Bilocq reçoit souvent des appels d'urgence concernant un refoulement d'égout, conduite d'eau gelée et autres en dehors des heures de travail et la fin de semaine à laquelle la majorité du temps ce n'est pas la responsabilité municipale;

CONSIDÉRANT QU'À chaque fois, la Municipalité doit payer des heures supplémentaires à monsieur Bilocq et autre employé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE dorénavant, lorsque monsieur Henri Bilocq aura à se déplacer lors d'un appel d'urgence pour les raisons mentionnées ci-haut, le contribuable se verra charger les frais occasionnés par cette appel, lorsque la responsabilité de la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion n'est pas engagée.

2016-03-20

20- RÉPARATION DU CAMION 10 ROUES

CONSIDÉRANT QUE le camion 10 roues Ford est brisé et qu'il a une réparation d'environ 15 000 à 20 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas le choix de le faire réparer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal autorise la réparation et que le paiement sera affecté au poste budgétaire 02 33010 640 pour un montant de 11 000 \$ et au poste 02 32010 640 pour le reste de la dépense.

2016-03-21

21- FACTURE DE LA SPCA

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion a reçu une facture pour l'Entente de services pour année 2016 au montant de 5 995.00\$ soit 5\$ par habitant, payable en deux versements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale est autorisée à payer la facture en deux versements soit 2997.50 \$ le 01-03-16 et le deuxième en date du 01-09-16.

2016-03-22

22- PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL L'HEBDO CHARLEVOISIEN

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion a reçu une demande pour une publication d'un bandeau dans le journal l'Hebdo Charlevoisien dans le cadre du couronnement de la reine de Charlevoix au coût de 150 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion accepte l'offre de l'Hebdo Charlevoisien pour un montant de 150 \$.

2016-03-23

23- PAIEMENT DES INTÉRÊTS DU FINANCEMENT DES RÈGLEMENTS 369 ET 374

Il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale est autorisée à faire le paiement des intérêts au montant de 8 264.48 \$ à la Financière Banque pour les règlements 369 et 374;

24- AVIS DE MOTION POUR LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT

Avis de motion est par la présente donné par Matthieu Girard, que lors d'une prochaine séance, il sera présenté un règlement portant le numéro 406 modifiant le règlement numéro 172 intitulé « Afin de donner des noms aux rues de la Municipalité et afin de régler sur le numérotage de toutes les résidences incluant les résidences secondaires (chalet) ou tout autre bâtiment si nécessaire ».

2016-03-24

25- FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion désire fêter la Fête Nationale du Québec le 24 juin 2016;

Il est proposé par Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise que la municipalité fasse une demande d'assistance financière au Mouvement nationale des Québécoises et Québécois (MNQ) pour la Fête Nationale 2016 et que monsieur le maire Régnald Marier soit nommé responsable du projet.

2016-03-25

26- FORMATION « MATIÈRES DANGEREUSES OPÉRATION »

CONSIDÉRANT QUE deux pompiers ne sont pas formés pour les «Matières Dangereuses Opération» (MDO) soit messieurs Aurel Bergeron et Carl Lavoie;

CONSIDÉRANT QUE la formation sera donnée par la Ville de Baie-St-Paul d'une durée de trente (30) heures dont vingt et une (21) heures de théorie et neuf (9) heures de pratique ;

CONSIDÉRANT QUE le coût de la formation pour les deux pompiers est de 1 379.70 \$ plus 260 \$ par candidat pour les frais d'examen final évalué par l'ENPO;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la soumission de la Ville de Baie-de-Paul est acceptée au montant de 1 379.70 \$ plus les frais d'examen final;

QUE madame Madeleine Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à signer l'Offre de service;

QUE les deux pompiers sont autorisés à suivre la formation MDO et que les frais de déplacement, salaire et autres dépenses si nécessaire, seront remboursées sur présentation de pièces justificatives.

2016-03-26

27- ACHAT DE FLEURS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion désire enjoliver le village par la plantation de fleurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Stella Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QU'un montant d'environ 1 200 \$ est alloué pour l'achat de fleurs.

2016-03-27

28- ACHAT D'UNE PALETTE D'ASPHALTE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion a besoin d'une palette d'asphalte pour réparer les trous;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'achat d'une palette d'asphalte (56 sacs) à 9.75 \$ est autorisée pour un montant total de 546.00 \$ plus taxes applicables chez Réal Huot inc..

29- COURRIER

- Ministère de la Sécurité publique (Recommande en collaboration avec le MAMOT d'inciter les autorités publiques de regrouper les services incendie);
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (déclarations des prélèvements d'eau -2015);
- Transmission d'une résolution portant le numéro 28-02-16 de la MRC de Charlevoix;
- Ministère des Transports du Québec (Accusé réception de la résolution 2016-01-08);
- Commission de protection du territoire agricole du Québec ;

30- AFFAIRES NOUVELLES

2016-03-28

30.1- NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR SIÉGER SUR LE CA DE L'OBNL «HABITATION OLIVAR ASSELIN»

CONSIDÉRANT QUE le comité d'administration a fait une demande à l'effet qu'un membre du conseil municipal fasse partie du Comité administratif de l'OBNL « Habitation Olivar Asselin»;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Réjean Tremblay est intéressé à faire partie du CA pour une période d'un an;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE monsieur Réjean Tremblay est nommé représentant pour faire partie du CA de l'Habitation Olivar Asselin, pour une période d'un an.

2016-03-29

30.2 PROJET D'ACTIVITÉS POUR LE MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS 2016

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion veut présenter un projet pour la distribution de plans d'arbre et de plantation à l'Association forestière des deux rives;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit présenter un projet d'ici le 28 avril prochain (date limite);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil autorise la présentation d'un projet de distribution de plans d'arbre et de plantation à l'Association forestière des deux rives;

2016-03-30

30.3 SOIRÉE SOCIALE DE L'UPA DE CHARLEVOIX OUEST DEMANDE DE COMMANDITE

Dans le cadre de l'organisation de la soirée sociale 2016 de l'UPA de Charlevoix ouest qui sollicite la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion pour une commandite.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Matthieu Girard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QU'UN montant de 125 \$ est accordé pour ¼ de page;

2016-03-31

30.4 DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE MOBILITÉ DURABLE ET ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

CONSIDÉRANT QUE le long de la route 138 face au commerce, beaucoup de personnes marchent en bordure de la route et que cela s'avère très dangereux à cause de la circulation très dense et très rapide;

CONSIDÉRANT QUE beaucoup de gens ne respectent pas la limite de vitesse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Charles-Henri Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion demande au ministère des Transports de Mobilité durable et Électrification des transports, la construction d'un trottoir le long de la route 138 pour permettre aux personnes qui marchent de le faire en toute sécurité.

31- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

2016-03-32

32- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Stella Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents. Il est 20 h 25.

Renald Marier, maire

Madeleine Tremblay, d.g. et sec.-tres.